

PROGRAMMATION TRIENNALE DE L'ENSACF – 2025-2028

L'architecture est un marché

**Appel à candidatures
EXPOSITION « Marché noir »**



Crédit photo : Édith Roux. Issue du projet Euroland. Édith Roux
(Auteur (photographe), Guy Tortosa, Gilles Clément, Nouvelles
éditions Place, Sujet-Objet | mars 2005

La Commission de valorisation de la culture architecturale (CVCA) de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) ouvre une programmation triennale « **L'architecture est un marché** » (2025-2028).

Ce cycle comprend **trois expositions** (une par an) dont la première ouvre en septembre 2026.

Dans ce cadre, la CVCA lance un Appel à manifestation d'intérêt pour trouver les exposants et exposantes de la deuxième exposition :

« Marché noir » (Point 2. de l'éditorial général à retrouver en annexe)

Septembre à décembre 2027 (dates précises à confirmer)

À partir du mois de septembre 2026, l'organisation de l'exposition est déléguée à un ou une commissaire ou une équipe de commissaires qui travaillera en collaboration avec la CVCA.

Calendrier général

- Juillet 2026 :
_Appel à candidatures pour les exposantes et exposants / enseignantes et enseignants de l'ENSACF (première note d'intention attendue avant le 11 septembre 2026)
- Septembre 2026 à juin 2027 : suivi des contributions, éditorialisation de l'exposition et des tables rondes, conception et réalisation de la scénographie,
- Juin-début septembre 2027 : montage de l'exposition
- Septembre 2027 : vernissage
- Décembre 2027 : démontage

Pré-planning contributions / scénographie / communication

Ce pré-planning est une proposition à destination du Commissariat. Le planning devra être affiné par ce dernier au regard de son organisation.

Il sert de repère aux contributions.

Sept. 2026	Réunion CVCA – Analyse des candidatures / demandes de précisions aux candidatures et candidats si nécessaire
Oct. 2026	Sélection des contributions / Constitution de l'équipe étudiante qui suivra le projet scénographique avec les commissaires / Premiers croquis scénographiques
Nov. 2026	Première réunion collective encadrée par les commissaires (présentation du rétroplanning et des outils d'organisation mis en place, du projet de commissariat et du projet scénographique)
Déc. 2026	Proposition scénographique : calendrier de fabrication / demande de devis / pré-achats ou fabrication
Jan. 2027	Demande des pièces à imprimer / précisions sur la scénographie / validation des moyens de réalisation : choix des entreprises et/ou des partenaires / point de coordination avec les collègues des services et des ateliers de l'école si nécessaire
Fév.-Mars 2027	Réception des pièces à imprimer (mise en page, corrections, tests) / réunion avec l'ensemble des contributeurs et contributrices à la suite de cette réception, présenter les attendus pour le livret, lancer le suivi des contributions de manière individuelle (sous forme d'entretiens) et présenter les premiers tests de réalisations liés à la scénographie
Avril-Mai 2027	Réception textes, cartels, iconographie et plan de salle / mise en page du livret d'aide à la visite / fabrication de la scénographie / organisation des tables rondes, de leur calendrier et de leur modération
Juin 2027	Nettoyage et préparation de la salle / Mise en place de la scénographie
Juin-Juil. 2027	Réception et montage des pièces
Fin Août-Sept. 2027	Finalisation du montage
Sept. 2027	Inauguration
Communication	
Avril 2027	Réception textes et iconographies pour le livret
Mai-Juin 2027	Choix de l'iconographie / Conception des supports
Juillet 2027	Envoi à l'impression des supports de communication (livrets, affiches...)

Document guide pour la Note d'intention

Marché noir

Retour avant le 11 septembre 2026

L'exposition *Marché noir* est proposée dans le cadre de la programmation triennale de l'ENSACF autour de la thématique *L'architecture est un marché*.

Les productions que vous présenterez seront réalisées à destination de cette exposition et de la publication qui lui sera attachée. Cela suppose une production unique et inédite.

Plusieurs intentions peuvent être énoncées.

La logistique (impression/transports de pièces notamment) sera et/ou pourra être prise en charge par l'ENSACF.

La scénographie sera pensée et mise en œuvre par le Commissariat de l'exposition (voir en lien l'appel à commissariat) soutenu par la CVCA.

Pour cette première note, les intentions doivent être les plus précises possible.

Un travail d'ajustement et de complétude pourra être effectué ensuite et en transversalité entre l'exposant et le Commissariat d'exposition.

- 01 Rapport de la production à l'édito
- 02 Proposition(s) de production
 - Lister*
 - Argumenter*
 - Illustrer*
- 03 Présentation du projet
 - Rapport avec le thème "Marché noir"*
 - Illustrer*
- 04 Fiche technique de chaque proposition
 - Forme*
 - Mesures*
 - Budget prévisionnel (impression, transport, besoins spécifiques)*

Contacts dans l'attente de la constitution du Commissariat d'exposition :

Date limite d'envoi : Vendredi 11 septembre 2026 - À adresser à :

Olivier GUYON - Enseignant, président de la CVCA

olivier.guyon@clermont-fd.archi.fr / 06 32 49 95 21

Zakia DOUAKHA - Directrice de la communication et de la culture architecturale

zakia.douakha@clermont-fd.archi.fr / 06 45 66 63 45

ANNEXE

Éditorial de la triennale "L'architecture est un marché"

L'ARCHITECTURE EST UN MARCHÉ

Éditorial - Julie André-Garguilo & Bénédicte Chaljub - juin 2025

Lorsque Alberti fonde au XV^e siècle l'autonomie de la discipline, il différencie le travail de l'architecte de celui de l'artisan en affirmant l'unité de l'œuvre artistique garantie par le projet. Et il considère conjointement que sans théorie, l'architecture est un commerce. Énoncer dès lors que l'architecture relève du marché la relie à une logique économique et questionne *de facto* la place de la théorie dans cette histoire. Si le marché destine l'architecture, alors comment le fait-il et qui plus est, à l'heure de l'anthropocène ?

À quelles *lois du marché* obéit l'architecture ? La loi exige qu'elle traduise une expression de la culture et qu'elle place l'intérêt public au-delà de celui économique, sans pour autant préciser quel public elle doit défendre. L'architecture ne peut se détacher : Véronique Biau parle d'un « art sur commande », Christian De Montalibert évoque « l'impossible autonomie de l'architecte » et Jeremy Till annonce sans détour « *architecture depends* ». Mais de l'offre ou de la demande, de quel côté se situe l'architecture lorsque les normes et les labels enserrent la conception et contrôlent la réalisation ? L'appauvrissement dramatique de la qualité des programmes de logements sociaux issus des politiques publiques donne le sentiment d'un *marché de dupes* : faible engagement des bailleurs, surfaces amoindries, règles improductives, piètre qualité des espaces, des distributions et des prestations. L'architecture est-elle devenue une construction à bon marché et périssable qui s'éloigne du travail de l'atelier pour être et le fruit de structures d'architectes désormais hissées au rang d'agences dont la nomination rappelle les activités lucratives liées au voyage, à la communication ou encore à la publicité ?

Dans ce contexte, les écoles d'architecture semblent devoir jouer un rôle majeur pour transmettre des savoirs théoriques et un appareil critique, pour - comme l'évoquent Aleksey Sevastyanov et Frank Vermandel - « se constituer en tant qu'outil de "résistance" face aux idéologies et aux modes de production dominants ». Pour finalement que les futur-es praticien·nes ne soient pas que des commerçant-es de la construction...

Cette programmation triennale naît à l'*École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand*. À lui seul, ce titre institutionnel dit la complexité du rapport au marché. Parce qu'elle est clermontoise, l'école compose avec les logiques marchandes et créatives qui ont dessiné cette ville au passé industriel si prégnant. Parce qu'elle a trait à l'architecture, cette chose si dépendante, l'école confronte ses acteurs aux interactions nécessaires hors du champ. Parce qu'elle est le lieu où les savoirs sont produits et transmis, l'école se fait la gardienne de la liberté de pensée et d'expression. Parce qu'enfin, celles et ceux qui la composent questionnent ensemble les marges professionnelles et disciplinaires de l'architecture, l'école produit un regard critique sur les systèmes établis. C'est donc depuis ce lieu et avec ces préoccupations que cette programmation triennale se construit et explore un marché qui ne serait pas réduit à ses perspectives capitalistes dominantes. Elle s'articule autour de trois thématiques annuelles que sont le marché par-dessus le marché, le marché noir et une autre loi du marché.

1. MARCHÉ PAR-DESSUS LE MARCHÉ - Prendre le contre-pied

La programmation triennale espère un *marché par-dessus le marché* où l'architecte questionne sa place en tant qu'auteur·trice unique d'une œuvre et les conditions habituelles de la commande pour multiplier les échanges à différents niveaux, en collaborant avec ses consœurs et confrères, en coopérant avec les artisan·es, les maîtrises d'ouvrage, les usagers·gères. Ces modes d'exercice devenues militants et à contre-courant, s'inscrivent dans la durée pour échafauder des réponses alternatives à la complexité du réel, à commencer par l'habitat. Les architectes résident sur le lieu des demandes, trouvent des permanences, et refusent que soient détournées au profit d'une (ex)croissance économique des ambitions sociales et environnementales. Ils prennent le risque de sortir de l'échange de la seule prestation intellectuelle, de s'extraire de la réalisation d'un produit conforme, afin de construire les conditions d'émergence d'architectures robustes, à même de résister à un monde désormais fluctuant.

2. MARCHÉ NOIR - Prendre ce qui reste

Un *marché noir* également où prévalent des pratiques silencieuses, modestes, qui échappent au geste publicitaire. Des pratiques qui restent intégrées au marché sans lui correspondre tout à fait. Invisibles, ordinaires, masquées, elles se racontent peu et encore moins se vendent. La pensée s'incorpore : huile de coude et matière grises deviennent les ressources indispensables pour observer, analyser, relever, réemployer, rechercher. Et ensuite, on prend soin, on répare, on transforme, on recycle, on sauve, on maintient - toujours sans bruit - des situations et des états existants, des mondes construits, des mondes vivants. Finalement, on exerce une architecture du ménagement, de la consolidation, du furetage, pour faire durer encore un peu ce qu'on soustrait à l'accélération des effets de mode.

3. AUTRE LOI DU MARCHÉ - Prendre des parts

Une *autre loi du marché* où l'architecture se réajuste pour se réinscrire *in situ* en ces temps de crise énergétique et inventer de nouvelles formes. Elle expérimente de nouvelles filières, des circuits-courts, des matériaux biosourcés, locaux, aux vertus écologiques. Et s'ils n'existent pas, elle les imagine aussi. Elle utilise les compétences et mises en œuvre artisanales, et dans ce cadre, elle se lie à des savoir-faire, matières, et géographies nouvelles et peut aller jusqu'à ambitionner des formes plus adaptées au territoire concerné (périphéries, ruralités), à l'environnement, au climat, s'inscrire dans un positionnement bio-régionaliste. Elle peut aussi inventer un vernaculaire d'avant-garde. Une *autre loi du marché* finalement qui envisage l'architecture comme un moment transitoire durant lequel la matière et les vivants s'assemblent pour modeler des lieux et devenir matériaux et habitants. C'est dans ce passage éphémère que peuvent se repenser avec plus de justesse et de modestie la cohabitation des marchés : ceux de la construction, de l'immobilier, de la destruction et du déchet. C'est aussi dans cet intervalle que sont remises en jeu les conditions d'exercice en temps de crises énergétique, écologique et sociale.